



Abonnement stationnement payant Ville de Saint-Cyprien



Du 1^{er} juillet au 31 août 2025

 Numéro d'immatriculation du véhicule :

1 voiture = 1 abonnement !

M. Mme

Nom :

Prénom :

Raison sociale (ou nom de la société) :

Adresse principale :

Adresse à Saint-Cyprien :

66750 Saint-Cyprien

 Téléphone :

 Mail :

Cadre réservé à la régie municipale

Date du règlement :

Montant :

Quittance n°:

Espèce

CB

Chèque n°:

(ordre trésor public)

Abonnement pour résidence principale*

10€ mois de juillet

10€ mois d'août

Pour ceux dont l'adresse de la carte grise est à Saint-Cyprien.

Copie taxe foncière ou copie taxe d'habitation, ou copie facture d'électricité ou de téléphone de moins de 3 mois

+

Copie carte grise du véhicule

Abonnement pour résidence secondaire

20€ mois de juillet

20€ mois d'août

Copie taxe foncière ou Copie taxe d'habitation

+

Copie carte grise du véhicule

Abonnement pour professionnel

10€ mois de juillet

10€ mois d'août

Pour ceux dont l'adresse du local est à Saint-Cyprien, 2 dossiers maximum seront acceptés.

Copie taxe foncière ou Copie CFE ou Copie KBIS

+

Copie carte grise du véhicule

Abonnement pour plaisanciers à l'année (port)*

20€ mois de juillet

20€ mois d'août

Chaque plaisancier disposant d'un bateau sur le quai Jules Verne justifiant du contrat de réservation de l'année 2025 pourra bénéficier d'un droit de stationnement dans la limite d'un seul véhicule.

Copie contrat Capitainerie ou Copie facture port : places P, Q, Qf et Rf

+

Copie carte grise du véhicule

* Même nom et prénom sur le justificatif **et** sur la carte grise du véhicule.

Signature

À retourner au service de la Régie Municipale (mairie) :

 11 rue Jean-Jacques Rousseau (entrée rue Montesquieu)
66750 Saint-Cyprien village

 04 68 21 11 52

 regie@stcyprien.fr